

AQVITANIA

TOME 20

2004

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania

avec le concours financier

du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,

du Centre National de la Recherche Scientifique,

de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

Journée d'étude
(Bordeaux - 23 novembre 2003)

Temples ronds monumentaux
de la Gaule romaine

SOMMAIRE

JOURNÉE D'ÉTUDE (Bordeaux - 23 novembre 2003)

TEMPLES RONDS MONUMENTAUX DE LA GAULE ROMAINE

J.-P. BOST,

Introduction	7
--------------------	---

GROUPE DE RECHERCHES SUR PÉRIGUEUX,

La Tour de Vésone à Périgueux (Dordogne) : nouvelle lecture	13
---	----

P. AUPERT,

Reconstitution du temple circulaire de Barzan et mathématiques grecques.....	53
--	----

C. DOULAN,

Le sanctuaire de la Garenne à Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime) : aspects architecturaux	69
--	----

D. RIGAL,

Le temple gallo-romain de Cahors	85
--	----

CHR. DARLES,

Le temple rond de Cahors- <i>Divina</i> , hypothèses de restitution	95
---	----

V. BROUQUIER-REDDÉ, S. CORMIER, K. GRUEL, C. LEFEVRE,

Essai de restitution du sanctuaire de <i>Mars Mullo</i> à Allonnes (Sarthe)	105
---	-----

ARTICLES

J.-FR. BUISSON, J. GOMEZ DE SOTO,

La statue de divinité assise en tailleur du Champ de l'Église à Agris (Charente) et les "dieux gauchers" d'Aquitaine (Centre-Ouest continental)	125
--	-----

J. M. VALLEJO RUIZ,

La flexión indoeuropea en <i>-(o)n</i> ; algunos datos onomásticos galos e hispanos	133
---	-----

A. BARBET, F. MONIER, J.-P. BOST, M. STERNBERG, AVEC COLL.,

Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la <i>Domus</i> de Vésone II - Les peintures fragmentaires	149
---	-----

R. PLANA-MALLART, FR. RÉCHIN, AVEC COLL., L'étude d'un territoire béarnais : occupation du sol et formes de l'habitat rural à l'époque romaine (canton de Thèze, Pyrénées-Atlantiques)	221
J. GAILLARD, ANNEXES : N. LAURANCEAU ET J.-CL. LEBLANC, La carrière gallo-romaine de l'Île Sèche à Thénac en Charente-Maritime	259
V. GENEVIÈVE, Les monnaies antiques de Brion - Saint-Germain-d'Esteuil	283
A. BOLLE, AVEC COLL., L'habitat médiéval de La Laigne (Charente-Maritime)	309
BR. VÉQUAUD, La céramique de l'habitat médiéval de La Laigne "Le Pré du Château" (Charente-Maritime)	357
J. MASSON, M. MARTINAUD, L'abbaye Saint-Pierre de l'Isle : implantation de chanoines réguliers dans le Médoc	395

NOTES

J.-M. BEAUSOLEIL, FR. MILOR, Éléments de chronologie d'un itinéraire de long parcours : la coupe du chemin de Manot à Chabanas, commune de Saint-Junien (Haute-Vienne)	415
N. SAEDLOU, M. DUPÉRON, Objets gallo-romains en bois découverts à Saintes (Charente-Maritime) : utilisation et origine de l'approvisionnement de quatre essences	423

MAÎTRISES

É. MARCHADIER, Typo-chronologie de la céramique du premier âge du Fer en Saintonge et Aunis	433
A. FILIPPINI, Les couteaux du premier âge du Fer dans le sud-ouest de la France	435
C. LAPORTE-CASSAGNE, La céramique gauloise issue des fouilles des allées de Tourny à Bordeaux (1971-1972)	438
G. LANDREAU, L'habitat de hauteur de Vil Mortagne (Mortagne-sur-Gironde, Charente-Maritime) et son environnement à la fin de l'âge du Fer	441
D. BOYER, Étude de topographie funéraire dans les cités de Gaule méridionale. L'interdit funéraire en milieu urbain, du Haut-Empire au haut Moyen Âge	443
M. VIVAS, Le site du Mas d'Aire-sur-l'Adour : apports de l'étude archéologique et des sources hagiographiques	445

Cécile Doulan

Ausonius
Université M. de Montaigne-
Bordeaux 3
ATER
Cité Descartes
Université de Marne-la-Vallée

Le sanctuaire de la Garenne à Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime) : aspects architecturaux

RÉSUMÉ

Redécouvert en 1982, le site de la Garenne à Aulnay-de-Saintonge est en cours de fouilles depuis 2000. L'identification du monument avec un sanctuaire d'agglomération secondaire (*Aunedonnacum*) a ainsi pu être définitivement confirmée. Les caractéristiques du lieu de culte sont l'organisation symétrique de part et d'autre d'un axe est-ouest et la présence d'une galerie de circulation et de pièces adossées à la façade extérieure nord du mur d'enceinte. Son originalité réside dans l'architecture du temple dont le plan centré octogonal, très peu représenté dans la Gaule romaine, est plutôt proche des modèles architecturaux des grands édifices culturels du Centre-Ouest. La construction du sanctuaire n'est pas postérieure à la seconde moitié du II^e siècle p.C.

ABSTRACT

Excavation work undertaken since 2000 at the Garenne site in Aulnay-de-Saintonge has conclusively identified the monument there as a secondary grouped settlement sanctuary. Features such as its East-West symmetrical layout, the presence of a portico, and rooms built up right against the northernmost façade of the outer wall are all characteristic of a place of worship. What makes the Garenne site somewhat original is the architecture of its temple ; with its octagonally centred layout, seldom found in Roman Gaul, it is far more like the architectural models of the major places of worship in the Centre-West. The Garenne sanctuary, rediscovered in 1982, dates from before the second half of the 2nd Century A.D.

L'existence d'un site antique à Aulnay-de-Saintonge, anciennement localisé "au midi du cimetière, à deux cent dix pas du mur qui le renferme, à l'extrémité du champ qui longe la grand'route"¹, a été confirmée en 1982 lors de sa redécouverte par D. Chapacou et R. Boisroux au lieu-dit la Garenne². L'empreinte d'un monument, évoqué sous les termes de "ceintre" en 1785, puis de « tour » en 1851, est apparue au sol en 1982, dans la partie sud-est du pré, suite au jaunissement des céréales. Implanté dans le vallon de la Brédoire, l'édifice est aménagé sur un terrain qui suit une inclinaison très douce vers une source, jadis aménagée en fontaine, localisée à environ 40 m au sud-est des vestiges. Celle-ci s'écoule vers l'ouest en longeant le côté sud du site.

Les premiers travaux archéologiques ont été entrepris dès 1982 : le sondage d'évaluation, effectué par D. et Fr. Tassaux³, a confirmé la nature antique du site ; les vues aériennes de J. Dassié⁴, prises en 1982, 1986 et 1995, en ont donné une vision globale, et le relevé schématique de l'ensemble des vestiges visibles au sol, réalisé en 1995 par D. Chapacou et Chr. Garnier⁵, a fourni les premières données relatives aux dimensions et à la typologie des édifices repérés. Dès lors, la certitude était acquise de l'existence d'un sanctuaire gallo-romain à Aulnay-de-Saintonge⁶. Il était par là même indéniable que le "ceintre", ou la « tour », encore inscrit dans le paysage dans la première moitié du XIX^e siècle, devait être identifié comme le temple du lieu de culte.

La découverte a aussi contribué à une meilleure connaissance de l'agglomération antique d'Aulnay, connue sous le nom d'*Aunedonnacum* par l'*Itinéraire d'Antonin*⁷. Implantée dans la partie sud-est de la cité des Pictons, à proximité de la frontière avec les Santons, l'agglomération est signalée en tant que station routière sur la *Table de Peutinger*. On identifie en effet un carrefour routier antique dans la topographie actuelle de la ville, à l'endroit même où a été implantée, au XII^e siècle, l'église Saint-Pierre-de-la-Tour⁸. La carte archéologique de la commune montre que l'agglomération antique s'est développée de part et d'autre de l'axe nord-sud reliant Aulnay aux chefs-lieux de Poitiers et de Saintes⁹ (fig 1). La nature des vestiges mis au jour indique que les fonctions de l'agglomération n'étaient pas réduites à celles qui sont attribuées à une station routière. En l'occurrence, le sanctuaire de la Garenne, comme le petit temple découvert au Bigarreau¹⁰, donne une dimension cultuelle à la bourgade. Ces vestiges représentent, enfin, les monuments civils de l'agglomération dont les origines remonteraient peut-être à l'installation d'un camp militaire temporaire daté de l'époque tibérienne¹¹.

La reprise des recherches sur le site de la Garenne a été engagée en 2000 dans le cadre d'une fouille programmée. La priorité a été portée sur les aspects architecturaux du sanctuaire dont de nombreux points restaient à éclaircir ou à découvrir. Principalement, les interrogations concernaient les limites et l'ordonnancement du lieu de culte, ainsi

1. En 1851, E. Brillouin donne la localisation des restes d'une "tour [...] bâtie en petit appareil lié par un ciment gris-rouge qui a été reconnu pour être un ciment romain". Encore en élévation au XVIII^e siècle, la construction est détruite en 1780. Ses derniers vestiges disparaissent totalement en 1846 (Brillouin ms 544, f° 80 recto). Le même édifice est succinctement décrit en 1785 par l'abbé Méry (Méry 1785, 13).

2. Les vestiges se trouvent effectivement à 250 m au sud de l'église Saint-Pierre-de-La-Tour et à l'extrémité sud du pré qui est longé du côté ouest par la D 950. R. Boisroux signala, en 1982, la présence de pierres qui gênaient le labour ; celles-ci étaient localisées surtout dans la partie sud-est du pré, précisément à l'emplacement des vestiges du temple.

3. Tassaux 1986, 161-164.

4. Dassié 1982, 54, fig. 4 ; Maurin 1999, 84, fig. 44 et 85, fig. 45.

5. Chapacou 1996, 6. Plan reproduit dans Maurin 1999, 85, fig. 46. On doit à Chr. Garnier des photographies au sol de l'empreinte des édifices. Voir en particulier le cliché de 1995, pris lors de l'apparition furtive des traces de la construction située à 11 m au nord du temple (Chapacou 1996, 6).

6. Identifié comme un *sacellum* par E. Brillouin, l'édifice était considéré par H. Koethe comme un probable sanctuaire de tradition celtique (Koethe 1933, 86, n° 32), tandis que L. Maurin émettait de fortes réserves sur l'identification du "ceintre" avec un temple, faute d'indices plus probants qu'une description – celle de E. Brillouin, 1851 – imprécise et confuse (Maurin 1978, 313, note 79).

7. Son nom apparaît sous la forme erronée d'*Aunedonnaco* sur la *Table de Peutinger*. Voir la notice synthétique sur Aulnay-de-Saintonge dans Tassaux & Tronche 1992, 36-40.

8. Les actuelles D 950 (sur le tracé Saintes-Poitiers) et D 133 (sur le tracé Aulnay-Limoges), qui se croisent au lieu-dit le Bureau, à la périphérie ouest du bourg actuel d'Aulnay, emprunteraient le tracé des routes romaines.

9. Maurin 1999, 76-89 pour une carte archéologique de la commune d'Aulnay-de-Saintonge.

10. Prévost 1987, 8.

11. Tassaux *et al.* 1984, 105-157 et Tronche 1994.

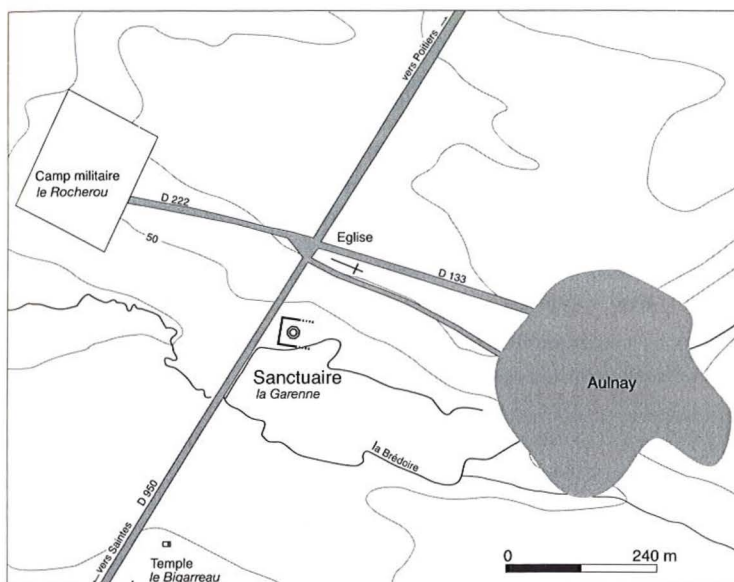


Fig. 1. Situation des vestiges antiques (d'après D. Chapacou).

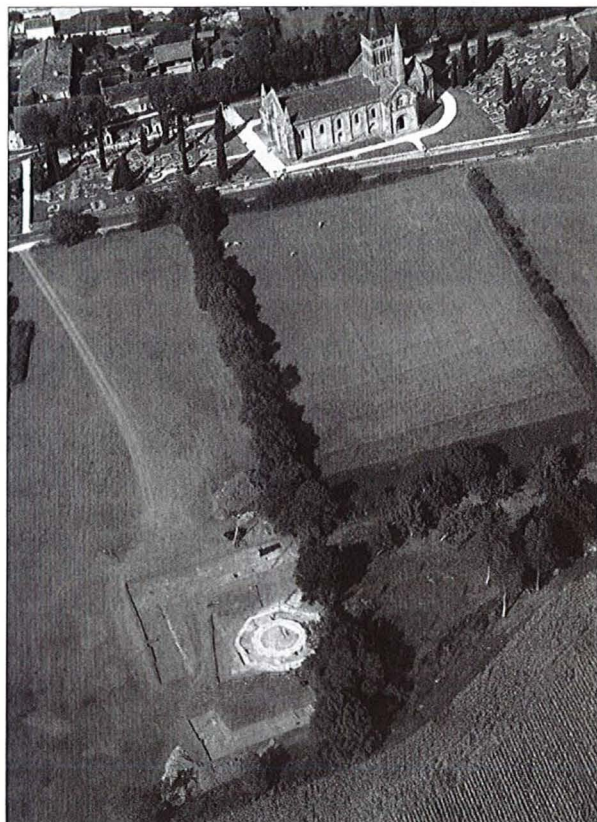


Fig. 2. Vue du site (cl. Chr. Garnier).

que le plan du temple¹². Au terme de trois campagnes de fouilles et d'une prospection géophysique, il est possible de répondre globalement à l'ensemble de ces questions et de présenter l'organisation planimétrique du sanctuaire¹³. Les résultats obtenus renouvellent et enrichissent singulièrement les données architecturales anciennes fondées pour l'essentiel sur les prospections au sol et aérienne, effectuées ponctuellement entre 1982 et 1995.

1. LE SITE

Le site, inégalement réparti sur deux parcelles limitrophes séparées par une haie de feuillus, n'est pas encore intégralement dégagé (fig. 2). En effet, seule la parcelle la plus dense en vestiges, la C 250, a été explorée pour l'heure.

1.1. Présentation générale

Une des difficultés de lecture du site repose en partie sur l'état de conservation des vestiges. Conservés au mieux sur la hauteur d'une assise, les murs sont globalement arasés au niveau des fondations. A cela, il faut ajouter des destructions plus radicales, qui sont le résultat de creusements de fosses et d'un large fossé à l'époque médiévale. Particulièrement importants dans la partie sud et sud-ouest du site¹⁴, ces bouleversements constituent

12. Ce dernier point était le mieux connu grâce à la documentation de base réunie dans les années 80 et 90 (photographies aériennes, stratigraphie de la galerie orientale et relevé schématique en plan du temple). Des incertitudes quant à la fiabilité du plan existaient toutefois en raison même de l'imprécision du relevé fait à partir de l'empreinte de l'édifice dans la végétation.

13. Lors de la Table-Ronde, le site a été présenté d'après l'état des recherches qui était celui de 2002. Dans le cadre de la publication, il a été décidé de compléter la présentation en introduisant les résultats de la campagne de fouilles de 2003. Ceux-ci apportent la confirmation archéologique d'une enceinte de plan quadrangulaire conformément aux données des photographies aériennes (Tassaux & Tronche 1992, 38) et surtout à l'analyse des images géophysiques de 2002 (Doulan & Martinaud 2003, XII).

14. Cette partie du sanctuaire est, en outre, affectée par la topographie du terrain qui présente une légère pente du nord vers le sud. De fait, on observe un pendage d'arasement de l'ordre de - 1 m entre le mur nord du péribole et son symétrique sud.

un obstacle à la compréhension des aménagements sud et sud-ouest du péribole.

Le site est formé de deux unités architecturales. La première, la plus vaste, constitue le sanctuaire proprement dit. La seconde est représentée par un ensemble de pièces et d'espaces ouverts accolés à une galerie de circulation de direction est-ouest, qui est elle-même adossée à la façade nord de l'enceinte cultuelle, à l'extérieur de celle-ci. Ces aménagements périphériques sont interprétés comme des dépendances du lieu de culte.

1.2. Le sanctuaire

De celui-ci, dégagé sur une superficie de 1 260 m², on connaît les limites nord, ouest et sud du péribole, ainsi que le temple¹⁵. Ce monument est, pour l'instant, la seule construction connue au sein de l'aire cultuelle, faute de recherches engagées dans la cour qui l'environne (fig. 3).

1.2.1. Organisation générale

La cour, d'une superficie minimale de 1 134 m², est fermée par un mur d'enceinte quadrangulaire. Le temple, de plan centré octogonal, y occupe une surface de 277,50 m². L'édifice est disposé à égale distance – environ 12 m – des murs de péribole nord et sud. Bien que la limite orientale du péribole reste inconnue, l'hypothèse d'un temple situé au centre de la cour ne se justifie pas. L'édifice serait plutôt décentré vers l'ouest.

Quoi qu'il en soit de la position exacte du temple au sein de l'aire sacrée, il convient avant tout d'insister sur la caractéristique principale du sanctuaire qui est son axe de symétrie, de direction sud-est/nord-ouest. Celui-ci définit à la fois l'organisation du lieu de culte et le plan du temple. Cette symétrie dans l'ordonnancement des structures témoigne d'une unité dans le programme de construction du sanctuaire.

1.2.2. Le péribole

Dans l'état actuel des recherches, l'enceinte se révèle sous la forme d'un simple mur maçonné large de 0,49 cm. Le côté ouest présente une longueur totale de 42 m. Les côtés nord et sud ont été respectivement dégagés sur une longueur de 30 m et de 19 m, jusqu'à la limite orientale imposée par la haie de feuillus.

Le mur est très inégalement conservé. Il subsiste sur la hauteur d'une à deux assises de moellons en calcaire dans sa partie dégagée nord-est. On peut ainsi noter qu'il est construit en moellons assisés et que l'élévation passe progressivement, d'est en ouest, de deux assises d'élévation à une seule, de façon à compenser la déclivité et constituer un niveau horizontal¹⁶. Son état d'arasement, très avancé sur les côtés ouest et sud, permet d'observer les fondations peu profondes (environ 0,50 m) qui consistent en un radier de cailloux recouvert par un lit de mortier.

La sobriété dans la conception du mur de péribole surprend au regard de l'architecture du temple, même réduite à ses fondations, qui est plutôt caractéristique des édifices monumentaux, tant dans les techniques de construction que dans la recherche architecturale.

1.2.3. Le temple

L'édifice est de plan centré octogonal et à galerie périphérique. Il mesure d'est en ouest 18,25 m et du nord au sud 17,25 m. Malgré l'absence de seuil¹⁷, l'observation de certaines particularités permet de restituer incontestablement l'entrée du côté sud-est. En premier lieu, le mur qui ferme la galerie à cet endroit se distingue des autres par sa disposition en saillie vers l'extérieur d'une part, et par la technique de sa construction d'autre part. Sa largeur (0,96 m) est quasiment deux fois plus importante que celle des autres murs de la galerie. Entièrement appareillé, il repose sur une semelle de fondation débordante de 0,36 m vers l'intérieur du temple. Son avancée vers l'extérieur libère de l'espace en faveur de la galerie qui est donc plus large de ce côté. D'autre part, le massif adossé aux fondations de la *cella* présente des

15. On connaît donc les deux-tiers du sanctuaire. Le tiers restant correspond à la partie orientale de celui-ci, soit la façade du péribole et l'espace situé au-devant du temple.

16. On rappelle que le site suit une légère pente vers le sud-est.

17. L'édifice est conservé au niveau de ses fondations. Aucune empreinte de seuil n'est perceptible sur l'ensemble du monument.

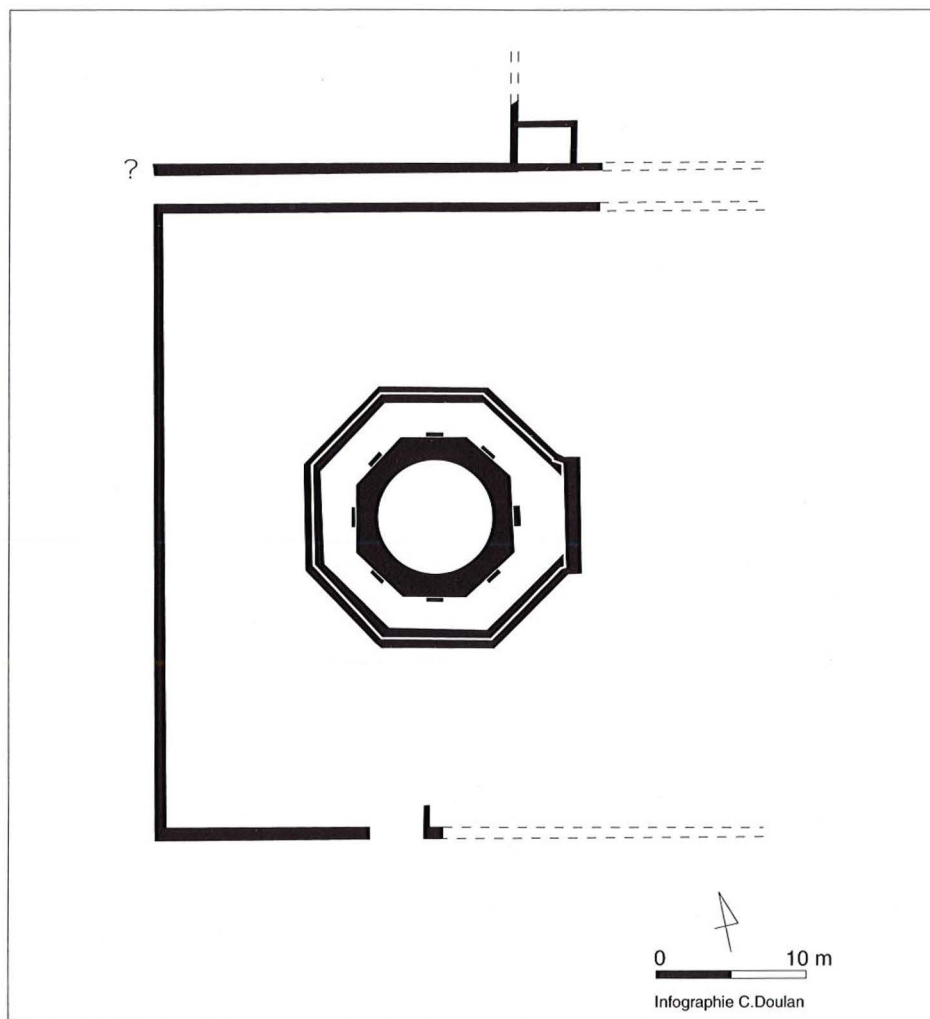


Fig. 3. Plan du site (état 2003).

dimensions supérieures à celles des autres massifs. Il est donc certain que les accès à la galerie, puis à la *cella*, se trouvaient sur le côté sud-est du monument. L'axe de symétrie du temple, de direction sud-est/nord-ouest, constitue, enfin, l'élément le plus significatif d'une orientation du monument vers le sud-est.

Les fondations de la *cella*, hautes de 0,70 m, sont constituées d'un blocage de mortier de chaux et de moellons de calcaire. Leur partie inférieure a été coulée dans une tranchée étroite, creusée dans le sol naturel, et leur partie supérieure montée entre deux parements de moellons assisés. Larges d'environ 2 m à la base, elles se réduisent à une largeur de 1,75 m au niveau de l'assise d'arasement¹⁸. Le parement intérieur est de plan circulaire ; la pièce qu'il délimite a une surface de 45 m² et, actuellement, un diamètre de 7,56 m¹⁹. Contrairement à toute attente, le parement extérieur suit un tracé octogonal²⁰ avec des côtés d'une longueur oscillant entre 4,10 m et 4,30 m, excepté les pans nord-est et est qui mesurent respectivement 3,90 m et 5 m de long. Les angles de l'octogone sont renforcés par des blocs posés sur une semelle en calcaire.

Un ressaut de fondation, en saillie d'environ 0,30 m (0,60 m du côté est), visible sur tout le pourtour extérieur des fondations, sert de support à huit massifs rectangulaires adossés au parement extérieur de chacun des pans de l'octogone. Leur surface forme un même niveau horizontal avec l'arase du mur de la *cella*. Leur position est

parfaitement centrée. Ils mesurent en moyenne 1 m de long et 0,35 m de large, excepté ceux qui sont adossés aux pans est et ouest de l'octogone, qui sont plus grands et mesurent 1,20 m de longueur et 0,50 m de largeur²¹. Tous les massifs, sauf celui qui est placé à l'est, sont bâtis en moellons et autres blocs liés avec du mortier de chaux. A l'origine non visibles, ils supportaient des pilastres ou des colonnes sans doute engagés dans la maçonnerie du mur de la *cella*. Le massif oriental se distingue par ses dimensions supérieures et par son appareil en raison de sa position dans l'axe de l'entrée de la *cella*. Il est constitué de trois dalles superposées, hautes environ de 0,12 m, liées avec du mortier épais²². Un doute subsiste sur la taille des dalles intermédiaire et supérieure : il se pourrait, en effet, qu'elles aient été de largeur progressivement plus réduite et qu'elles aient ainsi formé, à l'origine, un massif à degrés droits²³. C'est ainsi que D. et Fr. Tassaux le restituent implicitement en l'interprétant comme un "bref escalier composé de trois marches qui nous amène au niveau du sol bétonné [de la galerie]"²⁴. On sait, depuis la fouille de ce secteur, qu'il faut restituer la surface de circulation au moins 0,70 m plus haut²⁵. Un sondage, ouvert dans le pan nord, montre en effet que la galerie était comblée, sur la hauteur des fondations de la *cella*, avec des niveaux successifs de remblais et de couches de mortier préparatoires à la mise en place d'un sol. Mais il ne subsiste aucune trace de celui-ci. Le comblement englobe le massif nord sur ses trois côtés, ce qui était sans doute aussi

18. Cette dimension de 1,75 m est la largeur maximale de l'assise, prise à partir des angles de l'octogone. La largeur minimale est de 1,40 m (1,25 m du côté est).

19. Le diamètre actuel de la *cella* – ou la réduction de la largeur des fondations – est due à l'épierrissement du parement intérieur des fondations ; ceci confère à la *cella* un diamètre un peu plus important qu'à l'origine. L'espace clos par les fondations de la pièce a été totalement décaissé après abandon du temple. Il est actuellement rempli par des remblais déposés à l'époque médiévale. Notons que le diamètre relevé sur le terrain correspond (à 0,50 m près) à celui estimé en 1785 par l'abbé Méry pour le monument qu'il nomme "ceintre" ("24 à 25 pieds" est égal à environ 8 m).

20. Jusqu'au dégagement complet des fondations de la *cella*, celle-ci était restituée de plan circulaire, conformément aux témoignages de l'abbé Méry et d'E. Brillouin, et aux observations faites au sol dès 1982 (Méry 1785, 13 ; Brillouin ms 544, f° 80 recto ; Tassaux 1986, 162 ; Chapacou 1996, 6 ; Maurin 1999, 85). Les temples à *cella* circulaire et galerie de circulation octogonale sont attestés à Saint-Gervais, la Motte aux Huguenots (Vendée), en territoire picton, (Mourain de Sourdeval 1861, 50-60) et à Trèves, au sanctuaire de l'Altbachtal (Gose 1972).

21. Le massif ouest, en partie détruit, présente une largeur conservée de 0,30 m.

22. La hauteur totale du massif est de 0,40 m. Des pierres de calage sont placées entre le ressaut des fondations et la dalle inférieure du massif. D'après l'analyse des mortiers, l'un à base de chaux, l'autre de couleur jaunâtre, qui scellent les dalles entre elles, cet aménagement semble avoir subi une réfection à une date indéterminée.

23. Le déplorable état de conservation des dalles empêche de connaître l'aspect général de ce massif est. Seule la dalle inférieure, qui était protégée par les autres, est complète et donne ainsi les dimensions totales du massif ; la dalle supérieure a quasiment été détruite, sans doute lors de l'arrachage des moellons du parement des fondations de la *cella*. Dans son état actuel, le massif s'apparente plutôt à des degrés droits qui n'existaient peut-être pas à l'origine.

24. Tassaux 1986, 50. Le sondage de 1982 était implanté dans la partie orientale de l'édifice de façon à recouper les murs de la galerie et de la *cella*. Une partie seulement du massif a été mise au jour à cette occasion.

25. C'est la hauteur des fondations de la *cella* qui reposent sur le sol naturel.

le cas, à l'origine, des sept autres supports²⁶. Ainsi, le massif oriental doit plutôt être interprété comme le support d'un escalier, malgré ses dimensions étroites, et non pas comme les marches de l'escalier. Dans cette perspective, le niveau de sol de la *cella* peut être restitué en hauteur par rapport à celui de la galerie de circulation.

Cette galerie qui entoure les fondations de la *cella* semble atrophiee par rapport à la surface occupée par la pièce centrale. Sa largeur oscille entre 2,20 m et 2,50 m selon les côtés. En toute logique, l'accent est mis sur le pan est qui se développe sur 3,50 m de large. Cette distorsion est le résultat d'un aménagement particulier des murs qui ferment totalement la galerie. Conservés au mieux au niveau du sommet des fondations, ceux-ci forment une double couronne autour de l'espace de circulation en suivant un tracé octogonal. La couronne intérieure, constituées d'un blocage de mortier avec des inclusions de cailloux et de blocs non calibrés, se développe sur sept côtés et s'interrompt à l'est. Elle est liée, du côté extérieur, avec des fondations de structure identique qui forment une arase continue autour du temple et qui rejoignent le mur oriental disposé en saillie vers l'extérieur. Le ressaut de fondation de celui-ci, débordant de 0,36 m à l'intérieur de la galerie, supporte les extrémités nord-est et sud-est des fondations de la couronne intérieure. Celle-ci constitue le mur de la galerie, tandis que les arases extérieures sont plutôt à identifier avec des fondations supportant un caniveau destiné à recueillir les eaux de la toiture d'un probable portique.

1.3. Les aménagements périphériques nord

Les aménagements périphériques au sanctuaire constituent un secteur encore insuffisamment fouillé pour que l'on puisse en donner une première synthèse. Une présentation générale semble pourtant s'imposer afin de rendre compte, avant tout, de l'environnement du lieu de culte qui est apparu jusqu'ici comme un monument isolé.

On connaît, depuis 1995, l'existence d'un édifice, placé à 11 m au nord du temple, qui a été restitué sous la forme d'un bâtiment de plan rectangulaire à divisions intérieures²⁷. Ces traces au sol correspondent, en fait, à la partie la mieux conservée d'une galerie de circulation, de direction est-ouest, et d'espaces ouverts ou fermés qui lui sont attenants²⁸ (fig. 4). Initialement considéré comme un portique édifié à l'intérieur du péribole, cet espace de circulation semble plutôt adossé à la façade extérieure nord de l'enceinte au vu des récents résultats de fouilles²⁹. Cette situation apparaît plutôt

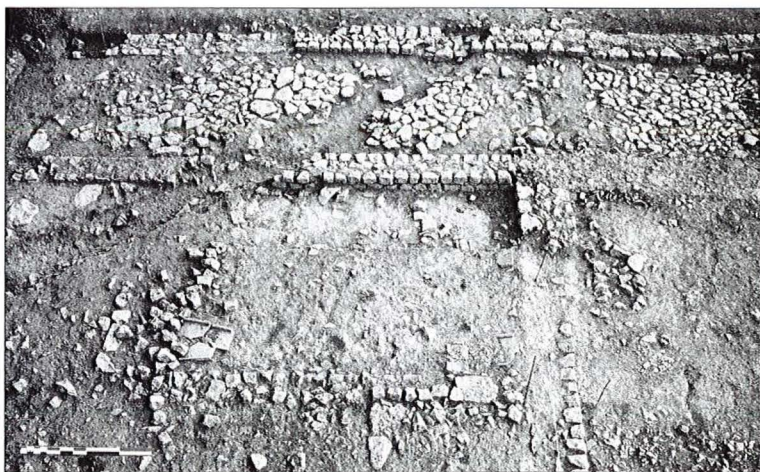


Fig. 4. Portique et constructions nord-est en cours de fouilles. Vue depuis le nord (cl. C. Doulan).

26. Aucun niveau antique, lié à la construction du temple, ne subsiste dans le pan est de la galerie. Cet espace a été surcreusé jusqu'au sol naturel à l'époque médiévale, puis comblé avec des remblais et des éléments de destruction. Il en est de même pour le pan ouest et dans une moindre mesure pour les côtés sud de la galerie. En fait, les niveaux du pan nord constituent les seuls témoins antiques de comblement de la galerie sur la hauteur des fondations de la *cella*.

27. Chapacou 1996, 6. Reproduit dans Maurin 1999, 85, fig. 46. Cette construction, de même orientation que le temple, a toujours été considérée comme une partie intégrante du sanctuaire.

28. On a encore peu de certitude sur l'étendue et l'ampleur exactes de ces aménagements. La partie orientale de la galerie se trouve dans la parcelle non fouillée.

29. Aucune galerie n'a été mise en évidence sur les côtés ouest et sud de l'enceinte.

singulière au regard des nombreux exemples de galeries placées d'ordinaire au sein même du péribole. Celles qui sont situées à l'extérieur de l'enceinte sont, à juste titre, identifiées comme des portiques d'une entrée monumentale. Plusieurs points contredisent cette éventuelle interprétation de la galerie d'Aulnay : l'orientation générale sud-est/nord-ouest du sanctuaire qui incite à restituer la façade principale plutôt du côté sud-est du péribole, la présence de pièces disposées contre le côté nord de l'espace de circulation et une galerie qui, dans un premier temps, ne s'étendait pas sur toute la longueur du mur d'enceinte³⁰. Dès ce premier état, elle semble avoir fonctionné avec les constructions adossées. Des réaménagements architecturaux d'envergure ont concerné ce secteur à l'occasion de l'agrandissement vers l'ouest de la galerie³¹. Celle-ci s'étend alors jusqu'à l'angle nord-ouest du mur d'enceinte. Large de 2,10 m, sa longueur observée est de 30 m. Des niveaux de sol étaient ponctuellement conservés ; l'un des plus récents, consécutif à l'extension de l'espace de circulation, consiste en un pavement à base de moellons à la surface fortement usée. Il est fort vraisemblable que ce niveau a été réalisé avec des matériaux de construction des murs de l'état antérieur, en l'occurrence avec l'élévation d'un mur transversal dont la surface d'arasement a été utilisée comme sol de circulation de la nouvelle galerie.

2. REMARQUES SUR L'ARCHITECTURE DU SANCTUAIRE

L'architecture du sanctuaire peut être précisée sur trois points relatifs à l'ordonnement, à la superficie et aux accès du lieu de culte.

2.1. Une "enceinte à structure dominante"...

L'organisation symétrique du sanctuaire et l'envergure du temple montrent, de manière explicite, que l'édifice de culte constitue la seule construction monumentale à l'intérieur du péribole. Le sanctuaire d'Aulnay peut être classé dans la

catégorie dite à "enceinte à structure dominante"³² qui est représentée par des lieux de culte de plan varié, mais dont la caractéristique commune est de posséder un seul temple au sein du péribole. Au moins trois ensembles monumentaux de l'Aquitaine romaine obéissent à ce cas de figure : le temple circulaire du sanctuaire des Tours Mirandes à Vendevre-du-Poitou (Vienne) est intégré dans un portique en π ³³ ; à Sanxay, les Craches des Ruines (Vienne)³⁴, l'édifice octogonal à galerie cruciforme est en position presque centrale au sein du péribole quadrangulaire ; le sanctuaire de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde)³⁵ forme aussi un ensemble symétrique selon un axe de direction est-ouest.

2.2. ...de superficie moyenne

La superficie minimale de la cour du sanctuaire est estimée à 1 660 m², compte tenu de la longueur intérieure de l'enceinte ouest, qui est de l'ordre de 40,75 m. Au total, elle devrait sans doute approcher les 2 000 m². Le sanctuaire d'Aulnay serait ainsi assez comparable aux sites cultuels de Saint-Léomer, Masamas (Vienne) ou de Mauléon, la Barbinière (Deux-Sèvres) par exemple³⁶. L'étendue des sanctuaires de la Gaule romaine, très variable d'un site à un autre, oscille entre une centaine de mètres carrés et cinq hectares. Deux exemples sont à ce titre assez significatifs : le sanctuaire des Basiols à Saint-Beauzély (Aveyron)³⁷ enferme une surface de 420 m², tandis que celui de Chassenon, Montélu (Charente)³⁸, un des plus vastes parmi ceux du Centre-Ouest, atteint une superficie minimale de 1,7 hectares.

La diversité de la surface des sanctuaires se retrouve de la même façon dans les dimensions des temples. A l'échelle de l'ensemble des monuments dits de tradition celtique³⁹, celui d'Aulnay se classe

30. On n'a, actuellement, qu'une vision très partielle de ce premier état de la galerie.

31. Ces réaménagements correspondent, en particulier, à la construction de murs fondés sur les arasements des anciens murs.

32. Fincker & Tassaux 1992, 50 et fig. 3.

33. Potut 1969, fig. III.

34. Aupert 1992, 74.

35. Garmy 1992, 147.

36. Saint-Léomer : 1836 m² (état 2) ; Mauléon : 1840 m² (enceinte est). Voir respectivement Vezeaux de Lavergne 1999 et Gabillaud 1912, 391-402.

37. Bourgeois *et al.* 1993, 139-179.

38. Michon 1844-1848, 180.

39. Ils se caractérisent par un plan centré et une orientation vers l'est. La *cella* est généralement entourée d'une galerie périphérique.

dans les 29 % des édifices dont la longueur oscille entre 15 m et 19,9 m⁴⁰. La majorité des temples de plan centré octogonal sont des édifices de grandes dimensions au même titre que les temples de plan circulaire⁴¹. Cinq d'entre eux font partie des plus vastes édifices de culte de la Gaule romaine, en particulier les sites de Chassenon et du Hérappel à Cocheren (Moselle)⁴². Le temple d'Aulnay, de superficie honorable, est presque deux fois plus petit que celui de Chassenon. La *cella* de celui-ci, d'un diamètre total de 23,34 m, pourrait contenir le temple de la Garenne (18,80 m)... Ce dernier, en revanche, est comparable aux temples de Champillet, les Minais (Indre)⁴³, d'Alise-Sainte-Reine, la Croix-Saint-Charles (Côte-d'Or)⁴⁴ et, dans une moindre mesure, à ceux de Champallement, Compièrre (Nièvre)⁴⁵ et de Sanxay (tableau 1).

2.3. Les accès

2.3.1. Le péribole

Le mur oriental de l'enceinte n'est pas précisément localisé puisqu'il s'étend dans la parcelle encore non explorée. Pourtant, il est presque assuré que ce côté du péribole constitue la façade principale du sanctuaire comme l'indique l'axe de symétrie sud-est/nord-ouest du lieu de culte d'une part, l'orientation du temple vers cette même direction d'autre part⁴⁶. Le sanctuaire est donc tourné vers la source localisée à environ 40 m au sud-est de l'édifice de culte⁴⁷. Il est peu raisonnable de penser que cette résurgence était incluse à l'intérieur du péribole, ne serait-ce qu'en raison de la distance la séparant du sanctuaire. La partie orientale de l'enceinte serait alors anormalement étirée vers l'est.

TEMPLES	DIAMÈTRE TOTAL DU TEMPLE (M)	DIAMÈTRE TOTAL DE LA <i>CELLA</i> (M)
Chassenon, Montélu (Charente)	36,5 (47)	23,34
Cocheren, Le Hérappel (Moselle)	30,20	14
Equevillon, Mont-Rivel (Jura)	≈ 28	≈ 14,9
Sanxay, les Craches des Ruines (Vienne)	21 (37)	13,10
Champallement, Compièrre (Nièvre)	21,50	12,10
Alise-Sainte-Reine, la Croix-St-Charles (Côte-d'Or)	19,50	11
Aulnay-de-Saintonge, la Garenne	18,80	11,60
Champillet, les Minais (Indre)	18	9
Pluherlin, la Grée Mahé (Morbihan)	≈ 16	≈ 8,50
Plaudren, Goh Illis (Morbihan)	≈ 16	≈ 8,50
Chassenon, Longeas (Charente)	≈ 9,70	≈ 4,60

Tableau 1. La surface de temples de plan centré à *cella* et galerie octogonales de la Gaule romaine.

40. Environ 14 % des monuments mesurent 20 m et plus, tandis que 43 % font entre 10 m et 14,9 m. Les autres, soit 14 %, sont inférieurs à 10 m. L'étude est fondée sur les dimensions de 374 temples de tradition celtique (Fauduet 1993b, 113 et 1993a, 66-67).

41. Remarque déjà émise par I. Fauduet (Fauduet 1993a, 67).

42. Huber 1907.

43. Chenon 1878, 25-28.

44. Espérandieu 1910, 255-278.

45. Bonneau & Aussaresses-Bonneau 1994, 51-52.

46. L'entrée d'un sanctuaire est, en effet, le plus souvent placée face à celle du temple. De toute manière, elle est généralement du côté est de l'enceinte.

47. Un fragment d'inscription, présumé antique, y a été trouvé parmi les décombres de ce qui avait été jadis une fontaine. Le bloc en pierre porte trois lettres inscrites en capitales : J V N O I (Tassaux 1986, 163). On ne sait pas si cette inscription provient du sanctuaire.

La présence d'une source dans l'environnement du sanctuaire est un fait relativement commun. Les exemples d'une telle configuration sont nombreux, à commencer par les lieux de culte implantés à proximité d'Aulnay, comme celui du Plantier de la Bosse à Mansle, en Charente⁴⁸. Cela n'est évidemment pas synonyme de pratiques rituelles liées au culte de l'eau. En revanche, la proximité du point d'eau, et surtout son emplacement du côté de la façade orientale du sanctuaire⁴⁹, a peut-être un sens en rapport avec son utilisation purificatrice.

2.3.2. Le temple

S'il est certain que l'entrée du temple se situe au sud-est, aucun élément architectural tangible ne permet, en revanche, de préjuger de l'existence d'un aménagement d'accès à l'édifice. On ne connaît pas non plus le niveau de sol de la cour, donc sa situation par rapport à celui du monument cultuel. Celui-ci est-il pourvu d'un soubassement et surélevé ? Ou la cour était-elle disposée de plain-pied avec la galerie de circulation ? Si le problème reste entier, quelques observations d'ordre topographique incitent, en tout cas, à poser la question de l'aménagement d'un accès au temple. D'une part, le site s'incline en pente douce vers le sud-est. D'autre part, une anomalie de terrain, juste dans le prolongement de la façade orientale du temple, forme une légère butte allongée, de direction approximativement nord-sud, sur laquelle affleurent des moellons. L'hypothèse d'un emmarchement d'accès au temple s'avère donc probable.

3. AULNAY DANS LE CONTEXTE RÉGIONAL (fig. 5)

Aulnay appartient sans aucun doute à une série de sanctuaires assez bien représentée dans la Gaule romaine. Celle-ci comprend des monuments de grande superficie dont les principales caractéristiques sont l'organisation symétrique, selon un axe généralement de direction est-ouest, d'une part, et la présence d'un seul temple au sein

du péribole quadrangulaire d'autre part⁵⁰. L'édifice, rarement en position centrale, est plus fréquemment décalé vers l'ouest. Dans le contexte régional, le site de la Garenne est ainsi comparable à quelques vastes sanctuaires ruraux des cités aquitaines. Celui de Sanxay est d'une organisation planimétrique similaire. Bien que très incomplètement connu, le plan du sanctuaire de Montélu à Chassenon semble respecter une symétrie des espaces et des volumes déterminée selon un axe de direction est-ouest. Le temple monumental est en effet construit dans l'axe d'une vaste construction semi-circulaire, intégrée dans un mur d'enceinte quadrangulaire récemment mis en évidence par la prospection géophysique⁵¹. Enfin, le lieu de culte de Saint-Germain-d'Esteuil⁵², de superficie bien moindre que les précédents, peut être classé dans cette catégorie qui comprend aussi des sanctuaires de chef-lieu de cité, comme celui de la Tour de Vésone à Périgueux⁵³.

Si le temple d'Aulnay s'intègre par son plan dans la catégorie des édifices de culte dits de tradition celtique, force est de constater que peu de monuments lui sont comparables. La série des édifices de plan centré, à *cella* et galerie octogonales, est représentée par seize temples de la Gaule romaine. Quelques-uns de ces monuments, anciennement fouillés, posent à notre sens des problèmes d'interprétation, comme les édifices de Douarnenez, Trogouzel (Finistère) et d'Erqy (Côtes-du-Nord)⁵⁴. D'autres, repérés en prospection aérienne, n'ont fait l'objet d'aucune vérification par la fouille⁵⁵. Au total, donc, seulement douze de ces sites sont assurément interprétés comme des sanctuaires. Si quelques exemples sont attestés en

48. Nicolini 1977, 370-372, fig. 8. La source de la Doux se situe à quelques mètres au nord-est du sanctuaire qui est implanté à son pied, sur une légère pente naturelle.

49. La source est sans doute située à proximité de l'emplacement supposé de l'angle extérieur sud du mur d'enceinte.

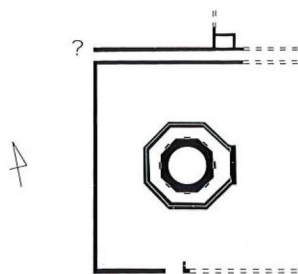
50. Ces deux caractères ne vont pas systématiquement ensemble. L'ordonnement symétrique caractérise aussi les ensembles cultuels à deux ou trois temples, comme aux sanctuaires de Masamas à Saint-Léomer (Vienne, état 2) et des Minais à Champillet (Indre). Voir respectivement Vezeaux de Lavergne 1999 et Chenon 1879, 25-28.

51. Dabas 2001, 65.

52. Garmy 1992, 147.

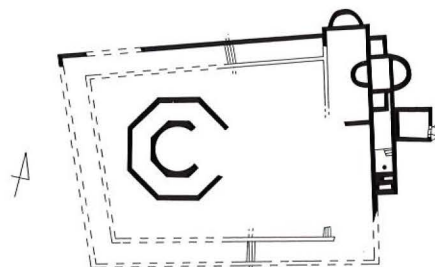
53. Lauffray 1990.

54. Le plan de l'édifice de Douarnenez est très partiellement connu (Halna du Fretay 1894, 160-166 ; Clément 1985, 285-286). Il présente des particularités étonnantes, en particulier au niveau de ses dimensions (le monument s'inscrit dans un diamètre de 65 m). Le monument d'Erqy, en partie dégagé en 1707, est à cheval sur une enceinte quadrangulaire. L'édifice, de 10,71 m de diamètre, aurait une galerie de circulation large d'à peine 1 m (Robien 1756) : voir Bizien-Jaglin *et al.* 2002, 149.

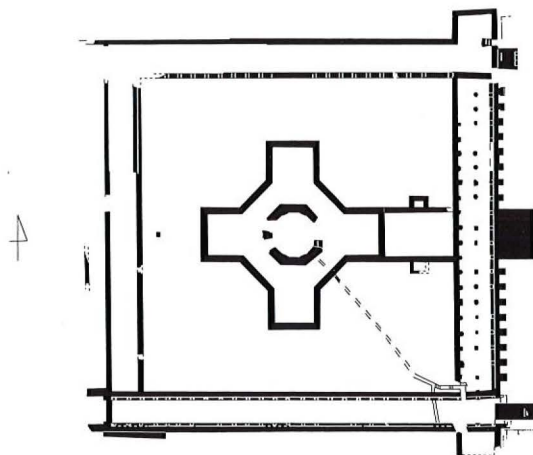
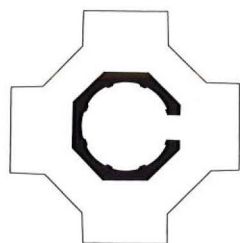


a. Aulnay-de-Saintonge

0 30 m



b. Champallement (Nièvre)
(d'après Bonneau & Aussaresses-Bonneau 1994, 52, fig. 36)



d. Chassenon (Charente)
(d'après Michon 1844-1848, 180 et Dabas 2001, 65)

c. Sanxay (Vienne)
(d'après Aupert 1992, 74)

Bourgogne, et plus à l'est encore, en Franche-Comté et en Lorraine⁵⁶, la majorité d'entre eux sont localisés dans les régions de la Bretagne, de Poitou-Charentes et du Centre⁵⁷. Le sanctuaire d'Aulnay s'insère, donc, par le plan de son temple dans un réseau de lieux de culte géographiquement proches.

Au-delà de cette observation d'ordre général, l'analyse détaillée de l'édifice met en évidence une architecture originale qui est sans doute le résultat d'une assimilation de schémas régionaux. En premier lieu, une des particularités du temple de la Garenne réside dans la disposition en saillie, vers l'extérieur, du mur est de la galerie de circulation. Toute proportion gardée, ce dispositif évoque le *pronaos* des grands édifices octogonaux ou circulaires comme ceux de Chassenon ou de Barzan, le Moulin du Fâ (Charente-Maritime)⁵⁸ par exemple. L'architecture de la *cella* d'Aulnay est bien plus singulière encore. D'abord par l'épaisseur de ses fondations dont la massivité impressionne et qui, de fait, contrastent nettement avec celles des murs de la galerie⁵⁹. Lorsque l'abbé Méry signale, en 1785, l'existence d'une construction à l'aspect d'un "ceintre construit en maçonnerie, qui peut avoir 24 à 25 pieds de diamètre", il est indéniablement question de la *cella*, seule partie de l'édifice encore en élévation au XVIII^e siècle⁶⁰. Si le mur est définitivement détruit à l'explosif en 1846, les fondations sont restées intactes et témoignent aujourd'hui de l'aspect sans aucun doute

monumental que possédait l'édifice de culte dans l'Antiquité. D'une largeur particulièrement importante, les fondations sont en sus pourvues de massifs, supports de colonnes ou de pilastres engagés dans le mur de la *cella* afin de le renforcer. Un tel dispositif existe pour les édifices monumentaux de Chassenon et de Sanxay, mais aménagé différemment : les pilastres, disposés au droit des angles de l'octogone, s'élevaient en effet à l'intérieur des *cellae* respectives. Enfin, une *cella* circulaire à volume octogonal est un aménagement architectural peu commun ; outre l'édifice d'Aulnay, il ne caractérise que les temples déjà nommés de Champallement et de Chassenon⁶¹. Il existe toutefois d'autres édifices de culte qui présentent une *cella* dont les parements intérieur et extérieur sont différents. A Meaux, la Bauve (Seine-et-Marne), la face intérieure est de plan circulaire, tandis que la face extérieure est carrée⁶². A Corseul, le Haut-Bécherel (Côtes-d'Armor), la *cella* est octogonale à l'intérieur et hexagonale à l'extérieur⁶³. Ces exemples sont tout de même peu nombreux.

CONCLUSION

Par bien des aspects, le sanctuaire d'Aulnay est caractéristique des lieux de culte gallo-romains dits de tradition celtique. Le plan centré de son temple, mais aussi son organisation symétrique, correspondent aux principaux critères de ces sites. Il n'en présente pas moins une originalité certaine, en particulier dans l'architecture de son édifice cultuel. On retiendra avant tout de celui-ci le caractère monumental et le plan à *cella* et galerie octogonales, qui est très peu représenté. La cohérence d'un tel choix apparaît nettement dès lors que l'on replace le site dans son contexte cultuel régional. D'une part, la partie occidentale de la Gaule romaine concentre la quasi-totalité des temples de plan octogonal. D'autre part, l'architecture du temple d'Aulnay est comparable à

55. Il s'agit des sites de Chemault, les Sommeries (Loiret) et de Sacierges-Saint-Martin, Cheniers (Indre). L'identification de celui-ci avec un sanctuaire n'est pas assurée. Leur plan est restitué à partir des photographies aériennes. Voir respectivement Jalmain 1988, 53 et Holmgren 1986, 46.

56. Bourgogne : Champallement, Compièrre (Nièvre) et Alise-Sainte-Reine, la Croix-Saint-Charles (Côte-d'Or) ; Franche-Comté : Equevillon, le Mont-Rivel (Jura) ; Lorraine : Cocheren, le Hérapel (Moselle). E. Huber mentionne un autre temple de plan octogonal, mis au jour en 1753 au Hérapel et actuellement détruit. Sa localisation, peut-être à proximité du précédent, est incertaine (Huber 1907, 40-42).

57. Bretagne : Phuherlin, la Grée Mahé (Morbihan) et Plaudren, Goh Illis (Morbihan), voir Batt 1994, 78-82 ; Poitou-Charentes : Chassenon, le Montélu et Longeas (Charente), Sanxay, les Craches des Ruines (Vienne) ; Centre : Champillet, les Minais (Indre).

58. Aupert 1997, 25.

59. Même si, en règle générale, le mur de la *cella* des temples de plan centré est plus large que celui de la galerie (Fauduet 1993, 67), les fondations de la *cella* d'Aulnay sont quand même nettement disproportionnées. Leur largeur est proche de celle des édifices cultuels de très grandes dimensions, qui sont d'ailleurs souvent de plan circulaire ou octogonal.

60. L'abbé Méry et, plus tard, E. Brillouin, font état d'une construction massive, creuse à l'intérieur, qui s'apparente donc à la partie la plus robuste du temple, en l'occurrence la *cella*. On en déduit que le mur de la galerie n'était plus visible au XVIII^e siècle.

61. Le temple de Saint-Pierre-les-Martigues, mal connu, appartiendrait peut-être à cette catégorie. De Gérin-Ricard 1922, 18.

62. Magnan 2000, 74, fig. 2.

63. Provost 2001.

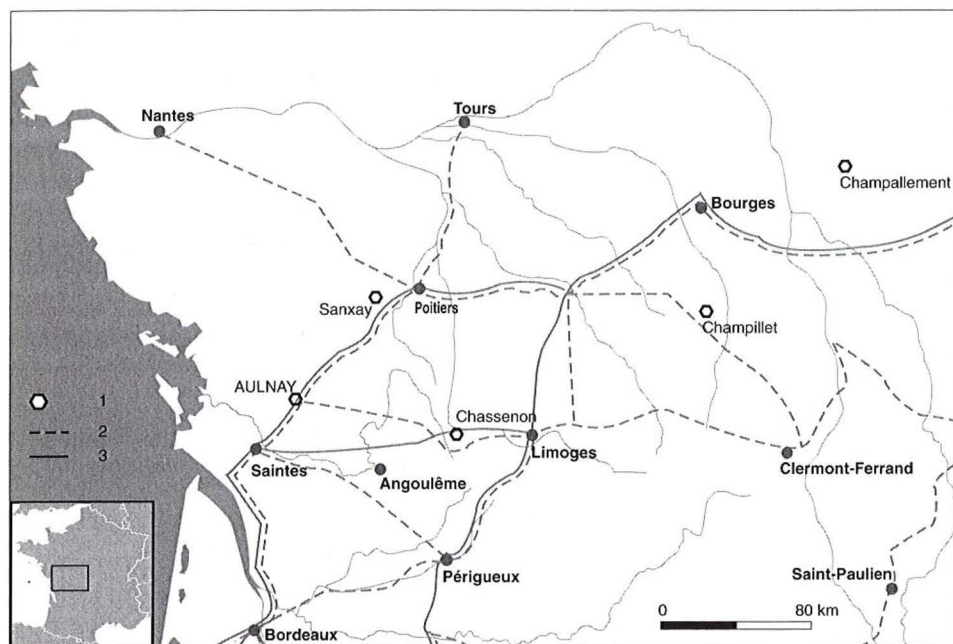


Fig. 6. Situation d'Aulnay dans le contexte régional (d'après Bost 1998, 235).

1. Temple octogonal ; 2. Voies attestées par la *Table de Peutinger* ;
3. Voies attestées par l'*Itinéraire d'Antonin*.

celle des grands édifices régionaux comme ceux de Chassenon et de Sanxay. Ces lieux de culte font partie d'agglomérations secondaires reliées entre elles par le réseau routier attesté par la *Table de Peutinger* et l'*Itinéraire d'Antonin*.

Au terme des trois campagnes de fouilles, le site pose encore des interrogations. Une des principales concernant la chronologie du sanctuaire, qui n'est pas encore totalement assurée. Un *terminus post quem* fixé en 150 p.C. pour la construction du portique nord montre que celle de l'enceinte cultuelle n'est pas postérieure à la seconde moitié du II^e siècle. La datation préliminaire du décor architectural, qui atteste l'emploi des ordres toscan et corinthien ou corinthisant à Aulnay, confirme cette analyse⁶⁴. Cette indication chronologique est globalement cohérente avec ce que l'on sait des édifices qui

appartiennent au même type : la construction du sanctuaire de Sanxay est datée de l'époque claudienne⁶⁵ ; à Champallement, la phase la plus récente du temple est chronologiquement située au III^e siècle mais un état antérieur, attesté par des monnaies de 40-50 p.C., incite à penser que l'existence du lieu de culte est bien antérieure au II^e siècle⁶⁶. Le temple de Chassenon, anciennement fouillé, n'est pas daté.

64. Nous remercions D. Tardy des identifications et des indications chronologiques proposées pour les fragments architecturaux.

65. Aupert 1992, 73.

66. Bonneau & Aussaresses-Bonneau 1994, 52.

ABRÉVIATIONS

<i>Annuaire Vendée</i>	<i>Annuaire (départemental) de la Société d'Emulation de la Vendée.</i>
BGHAB	<i>L'Indre et son passé. Bulletin du Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais.</i>
BM	<i>Bulletin Monumental.</i>
BSAHC	<i>Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Charente.</i>
BSAFinistère	<i>Bulletin de la Société Archéologique du Finistère.</i>
BSAO	<i>Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.</i>
<i>Bulletin AAPC</i>	<i>Bulletin de l'Association des Archéologues du Poitou-Charentes.</i>
<i>Bulletin de Liaison</i>	<i>Bulletin de Liaison de l'Association pour l'Archéologie et l'Histoire d'Aulnay et de sa région.</i>
MSAC	<i>Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre.</i>

BIBLIOGRAPHIE

- Arbellot, Fr. abbé (1859) : "Notes sur les fouilles de Chassenon", *BSAHC*, 4, 222-226.
- (1862) : "Fouilles de Chassenon (Charente)", *BM*, 28, 297-311.
- Arnaud, P. et P. Counillon, éd. (1998) : *Geographica historica*, Ausonius, Études 2, Bordeaux-Nice.
- Aupert, P. (1992) : *Sanxay, un grand sanctuaire rural gallo-romain*, Guides archéologiques de la France, Paris.
- Aupert, P., éd. (1997) : *Le site archéologique de Barzan, "le Moulin du Fâ", Charente-Maritime, Guide archéologique*, ASSA Barzan.
- Batt, M. (1994) : "Les temples polygonaux de tradition indigène en Bretagne", in : Goudineau et al. 1994, 78-82.
- Bizien-Jaglin, C., P. Galliou et H. Kérébel (2002) : *Carte archéologique de la Gaule*, 22, Côtes-d'Armor, Paris.
- Bonneau, M. et H. Aussaresses-Bonneau (1994) : "Champallement-Compierre (Nièvre)", in : Petit & Mangin 1994, 51-52.
- Bost, J.-P. (1998) : "Les routes d'Aquitaine dans les itinéraires antiques", in : Arnaud & Counillon 1998, 225-238.
- Bourgeois, A., J. Pujol et J.-P. Séguret (1993) : "Le sanctuaire gallo-romain des Basiols à Saint-Beauzély", *Gallia*, 50, 139-179.
- Brillouin, E. (1851) : *Notes historiques sur Aunai de Saintonge, offertes à M. Amiet, curé d'Aunai, en 1851 par son ami E. Brillouin*, Médiathèque de La Rochelle, Ms 544, f° 80 recto.
- Chapacou, D. (1996) : "Le temple de tradition celtique d'Aunedonacum", *Bulletin de Liaison*, 13, 6.
- Chenon, E. (1879) : "Notes archéologiques sur Châteaumeillant, I. Construction gallo-romaine de Champillet", *MSAC*, 8, 25-28.
- Clément, M. (1985) : "Informations archéologiques, Circonscription de la Bretagne", *Gallia*, 43, 2, 285-286.
- Dabas, M., en coll. L. Aubry, Chr. David et Chr. Vernou (2001) : "Bilan des prospections géophysiques de 1999", in : Vernou 2001, 65-67.
- Dassié, J. (1982) : "Les monuments et les voies", *Histoire et Archéologie, les dossiers*, 67, 51-57.
- De Gérin-Ricard, H. (1922) : "Le temple octogonal de Saint-Pierre-les-Martigues et le culte officiel dans cette région", *Provincia*, 16-21.
- Doulan, C. (2002) : "Fouilles du sanctuaire gallo-romain de la Garenne à Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime) : bilan de la campagne 2001", *Bulletin de Liaison*, 19, VI-VIII.
- Doulan, C. et M. Martinau, en coll. R. Chapoulie (2003) : "Le sanctuaire gallo-romain de la Garenne à Aulnay-de-Saintonge : activités archéologiques en 2002", *Bulletin de Liaison*, 20, XI-XIII.
- Espérandieu, É. (1910) : "Les fouilles d'Alise (Croix-Saint-Charles), année 1909", *BCTH*, 3, 255-278.
- Fauduet, I. (1993a) : *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Paris.
- (1993b) : *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule*, Paris.
- Fincker, M. et Fr. Tassaux (1992) : "Sanctuaires 'ruraux' d'Aquitaine et culte impérial", *MEFRA*, 104-1, 41-76.
- Gabillaud, M. (1912) : "La station gallo-romaine de la Barbinière, commune de Moulins (Deux-Sèvres)", *BCTH*, 391-402.
- Garmy, P., en coll. S. Faravel et J.-Fr. Pichonneau (1992) : "Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde), Brion", in : Maurin 1992, 145-149.
- Gose, E. (1972) : *Der gallo-römische Tempelbezirk im Altbachtal zu Trier*, Mayence.
- Goudineau, Chr., I. Fauduet et G. Coulon, éd. (1994) : *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre), octobre 1992*, Paris.
- Halna du Fretay, M. (1894) : "Temples romains dans le Finistère", *BSAFinistère*, 21, 160-166.
- Holmgren, J. (1986) : "Prospection aérienne en Bas-Berry. Campagne 1986", *BGHAB*, 18, 39-46.
- Huber, E. (1907) : *Le Hérapel. Les fouilles de 1881 à 1904*, Strasbourg.
- Jalmain, D. (1988) : *Archeovision*, Louville-le-Cheynard.
- Koethe, H. (1933) : "Die keltischen Rund- und Vielecktempel der Kaiserzeit", *BRGK*, 23, 10-108.
- Lauffray, J., E. Will, M. Sarradet et Cl. Lacombe (1990) : *La tour de Vésone à Périgueux, Temple de Vesunna Petrucoriorum*, Gallia Suppl. 49, Paris.
- Magnan, D. (2000) : "Un sanctuaire périurbain : La Bauve à Meaux", in : Andringa 2000, 73-89.
- Maurin, L. (1978) : *Saintes antique, des origines à la fin du VI^e siècle après Jésus-Christ*, Saintes.

- (1999) : *Carte archéologique de la Gaule*, 17, La Charente-Maritime, Paris.
- Maurin, L., éd. (1992) : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Histoire et archéologie, 1^{er} colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990*, Aquitania Suppl. 6, Bordeaux.
- Méry, abbé (1785) : "Lettre de M. l'abbé Méry à l'Auteur des Affiches", *Annonces et affiches de la province du Poitou*, 4, 27 janvier, 13-14 (repris dans *Bulletin de Liaison* 1989, 6, 6-7).
- Michon, J.-H. (1844-1848) : *Statistique monumentale de la Charente*, Angoulême-Paris.
- Mourain de Sourdeval, Ch. (1861) : "Ruines gallo-romaines à Saint-Gervais (Vendée)", *Annuaire Vendée*, 1^{ère} série, 8, 50-60.
- Nicolini, G. (1977) : "Informations archéologiques, Circonscription du Poitou-Charentes", *Gallia*, 35, 370-372.
- Petit, J.-P. et M. Mangin, éd. (1994) : *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris.
- Prévost, Y. (1987) : "Un petit sondage mené au Bigarreau", *Bulletin de Liaison*, 4, 8 (dessin).
- Potut, Ch. (1969) : "Six ans de fouilles à Vendœuvre-du-Poitou", *BSAO*, 10, 29-59.
- Provost, A. (2001) : *Le site gallo-romain du Haut-Bècherel à Corseul (Côtes d'Armor), Sanctuaire du culte poliade et du culte impérial*, Publication-première version.
- Robien, Ch. de (1756) : *Description historique, topographique et naturelle de l'Ancienne Armorique*, Bibliothèque Municipale de Rennes, ms 2436 (réédition Floch et Veillard, 1974).
- Tassaux, D. et Fr. (1986) : "Sur deux inscriptions d'Aulnay réputées fausses", *REA, Hommage à Robert Étienne*, 88, 149-165.
- Tassaux Fr. et D., P. Caillat, L. Maurin, M.-H. et J. Santrot, P. Starakis et P. Tronche (1984) : "Aulnay de Saintonge, un camp militaire augusto-tibérien en Aquitaine", *Aquitania*, 2, 105-157.
- Tassaux, Fr. et P. Tronche (1992) : "Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime)", in : Maurin 1992, 36-40.
- Tronche, P. (1994) : *Un camp militaire romain à Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime)*, Aulnay-de-Saintonge.
- Van Andringa, W., éd. (2000) : *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*, Centre Jean Palerme, Mémoires 22, Saint-Étienne.
- Vernou, Chr. (2001) : "Bilan des dernières prospections effectuées sur Chassenon", *Bulletin AAPC*, 30, 63-71.
- Vezeaux de Lavergne, E. de (1999) : *Le sanctuaire gallo-romain de Masamas à Saint-Léomer (Vienne)*, *Gallia Romana* III, Paris.